

Contenu de la formation

◆ Bloc 1 Enseignements fondamentaux (12 ECTS)

Module 1 Connaissance des collectivités territoriales

- Environnement territorial : Contexte, compétences et acteurs
- Cadres juridique et économique des collectivités

Module 2 Environnement médiatique

- Médias des collectivités
- Dispositifs numériques collaboratifs

Module 3 Compétences linguistiques

- Langue anglaise

◆ Bloc 2 Enseignements spécialisés (18 ECTS)

Module 4 Information et communication territoriale

- Information territoriale : histoire et enjeux
- Communication territoriale : enjeux et stratégies

Module 5 Journalisme territorial

- Projet éditorial, écritures journalistiques
- Traitement de l'information et chaîne graphique

Module 6 Information et démocratie locale

- Dispositifs de concertation et participation
- Accompagnement de projets politiques

◆ Bloc 3 Enseignements méthodologiques (30 ECTS)

Module 7 Mémoire professionnel

Conditions d'accès



- Être salarié.e d'un organisme public (collectivités territoriales...)
- Avoir au minimum un niveau Bac + 2 ou équivalent. Pour les candidats n'ayant pas le titre requis mais disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine, admission via la procédure de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP). Les dossiers de VAPP sont à retirer au pôle formation tout au long de la vie (FTLV).

- Le recrutement se fait en mars sur dossier téléchargeable sur [www.u-bordeaux-montaigne.fr/onglet formation](http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/onglet%20formation)

Tarifs de la formation (droits d'inscription compris)

Licence 3 : 6500€ / Bloc 1 : 3000€ / Bloc 2 : 3000€ / Bloc 3 : 1000€

Les stagiaires de la formation continue qui souhaitent faire prendre en charge les frais de formation par leur employeur peuvent s'adresser au pôle formation tout au long de la vie (FTLV) formation.continue@u-bordeaux-montaigne.fr

Attention : le dossier de prise en charge doit être constitué en amont de l'admission ou en parallèle, pour un accord 3 mois avant le début de la formation.

Présentation détaillée de la licence et informations pratiques sur

www.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts

UFR Sciences des Territoires et de la Communication

Institut des Sciences de l'Information et de la Communication
Université Bordeaux Montaigne – Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

Responsable pédagogique

etienne.damome@u-bordeaux-montaigne.fr

Référents professionnels

didier.beaujardin@u-bordeaux-montaigne.fr
didier.rigaud@u-bordeaux-montaigne.fr

Contact administratif

licence-it@u-bordeaux-montaigne.fr
05 57 12 45 71

Pôle FTLV

formation.continue@u-bordeaux-montaigne.fr



Information territoriale Information/communication



LICENCE 3 en formation continue

Le tirage annuel de la presse territoriale est estimé à un peu plus de 150 millions d'exemplaires et elle demeure toujours en tête des médias les plus utilisés par les français pour s'informer sur la vie locale. La licence 3 d'Information territoriale ouvre à une autre forme de journalisme que celui des organes de presse traditionnels.

Présentation

La licence 3 Information territoriale est **un parcours proposé en troisième année de la licence information et communication** de l'ISIC (Institut des sciences de l'information et de la communication) qui en propose par ailleurs 4 autres : parcours général information-communication ; parcours information-communication anglais ou espagnol ou allemand qui délivrent des doubles diplômes.

Une formation pour un public double

La formation accueille chaque année une promotion constituée pour moitié de professionnels en formation continue à qui elle offre une formation diplômante et pour moitié d'étudiants en formation initiale à qui elle propose une formation professionnalisante. Elle bénéficie du soutien des collectivités territoriales et fait l'objet d'une convention avec le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale).



Objectifs

Croiser le champ du journalisme et celui des collectivités territoriales, en proposant une formation en journalisme de communication qui allie des savoir-faire journalistiques et des connaissances générales sur l'environnement territorial.

L'objectif est de permettre aux professionnels de compléter leurs compétences initiales, de développer et d'acquérir un savoir-faire en gestion éditoriale des supports *prints* et digitaux. Cette troisième année de licence leur apportera une culture générale sur le fonctionnement et les enjeux des collectivités territoriales.

Cette formation offre aux professionnels les connaissances opérationnelles et générales nécessaires pour occuper les responsabilités éditoriales d'une publication et/ou d'un dispositif global d'information au sein d'une collectivité territoriale. Diplômante, elle permet d'acquérir les techniques journalistiques et les connaissances indispensables des enjeux communicationnels de l'environnement territorial.

Compétences visées

- Culture institutionnelle
- Maîtrise des enjeux de la communication publique
- Culture informationnelle territoriale
- Compréhension des enjeux de la presse territoriale et de ses relations aux autres médias
- Expertise journalistique et compétences numériques
- Sensibilisation aux logiques participatives
- Compétences rédactionnelles et méthodologiques
- Connaissances scientifiques, capacité analytique et esprit critique



copyright : département de la Gironde

Organisation de la formation

Cette formation est composée de **3 blocs répartis en 7 modules d'enseignements pour un total de 340h/an** (60 ECTS*) regroupés de la manière suivante :

- **des enseignements fondamentaux** dans les domaines de la connaissance des collectivités territoriales, de l'environnement médiatique et des compétences linguistiques,
- **des enseignements spécialisés** en information et communication territoriale, journalisme territorial, information et démocratie locale,
- **des enseignements méthodologiques** en vue de la rédaction d'un mémoire professionnel.

Les blocs d'enseignements peuvent être suivis de manière indépendante.

* Système européen de transfert et d'accumulation de crédits pour faciliter la reconnaissance académique des études à l'étranger.

Organisation pédagogique

Les stagiaires de la formation continue ont **3 jours de cours en présentiel chaque première semaine du mois**, d'octobre à juin, et doivent rédiger et soutenir un mémoire professionnel sous le tutorat d'un enseignant-chercheur.

